

faire prévaloir leur manière de voir. Si l'un des éléments est dans une position moins avantageuse, évidemment ce n'est pas l'élément laïque, qui n'a qu'à s'unir pour mener la barque à sa guise; et prévenir tout excès de *conservatisme*.

Ceux qui sont progressistes dans le bon sens du mot, ne redoutent pas la présence de l'épiscopat dans le Conseil de l'Instruction publique; mais désirent au contraire lui voir occuper une place plus large, et quoiqu'on en dise, ils sont encore l'opinion publique.

« En fait d'enseignement dit encore le *Moniteur*, jusqu'à il y a vingt ans ou à peu près, le clergé a fait ses preuves, c'est vrai; mais depuis vingt ans ou à peu près, tout le temps qu'il n'a pas consacré à ses devoirs d'état, il l'a employé tantôt à activer des chamailleries intestines et à affaiblir la discipline si nécessaire à l'apostolat, tantôt à exciter des luttes entre diverses communautés régulières pour maintenir ou augmenter, à celle-ci ou à celle-là, selon le vent sympathique du moment, sa somme d'influence ou de richesse. »

On veut bien concéder que, jusqu'à il y a vingt ans ou à peu près, le clergé a fait ses preuves en matière d'enseignement. Cette note, méritée pendant une période de temps aussi longue, comme on l'admet, est un fait dont il n'est pas besoin de faire remarquer l'importance. De même, depuis vingt ans, n'en déplaît à ceux qui disent le contraire, le clergé n'a pas cessé de faire ses preuves. Les divisions, auxquelles, d'ailleurs, nombre de laïques ne sont pas restés étrangers, et au sujet desquelles on fait jouer à tout le clergé un rôle que l'histoire ne ratifiera pas, ne l'ont nullement empêché de se dévouer à la cause de l'éducation, qui est surtout un devoir d'état pour les prêtres de nos collèges.

« Depuis vingt ans, le clergé n'a rien fait pour généraliser et augmenter sensiblement l'instruction parmi le peuple. »

Au contraire, c'est de cette époque que datent les principales réformes opérées par nos collèges, surtout sous le rapport matériel. Nous en appelons au témoignage des directeurs de nos maisons d'éducation. C'est à cette époque, que les couvents, les écoles commerciales, etc., grâce au dévouement de nos curés, se sont multipliés dans une juste proportion.

« Il a bâti de beaux séminaires, de beaux collèges, de beaux couvents; mais en fin de compte qui donc a payé ces beaux édifices? Le peuple. Et qu'a-t-il reçu en retour?

« Fort peu depuis vingt ans! »

Il a bâti de beaux édifices, c'est-à-dire confortables, quand la chose a été jugée nécessaire, et il a bien fait. Si le clergé eût